



Absence visite médicale

Par **Didounette05**, le **25/08/2023** à **15:26**

Bonjour,

Je travail dans la fonction territoriale en qualité de secrétaire.

Après 3 ans d'arrêt maladie pour dépression j'ai repris le travail sans visite médicale, car mon administration n'avait plus de médecin.

Ma responsable de service n'a pas respecté les demandes d'aménagement d'horaires de mon médecin.

Elle m'a refusé une demande de travail à 80% pour raison de service.

Je suis à nouveau en traitement et arrêt de maladie.

Quel est mon recours

Merci

Par **P.M.**, le **25/08/2023** à **16:14**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel at/ou d'un avocat spécialiste...